

# A.I.R.E.

*Association pour l'Instauration d'un Revenu d'Existence*

affiliée au **Basic Income Earth Network**

Siège social : c/o Futuribles International – 55 rue de Varenne – 75007 Paris  
Secrétariat : AIRE – 33 avenue des Fauvettes – 91440 Bures-sur-Yvette

Lettre de liaison n° 81

Été 2014

## Sommaire

- ❑ **Hommage à Yoland Bresson** **2**  
*Jacques Berthillier*
  
- ❑ **Pour un circuit lymphatique** **3**  
*Jean Maurier Genoud*
  
- ❑ **Réponse à Denis Clerc opposé au Revenu d'Existence  
ou à l'Allocution Universelle** **4**  
*Jacques Berthillier*
  
- ❑ **Co-construire le mouvement convivialiste** **8**  
*Patrick Viveret*
  
- ❑ **Prochaines réunions** **11**

Directeur de la publication : Jacques Berthillier

---

Pensez à renouveler votre abonnement à la lettre de liaison : 30 €/an (4 numéros)  
par chèque à l'ordre de A.I.R.E.  
L'abonnement est gratuit pour les membres de l'association à jour de leur cotisation.

---

Courriel : [contact.aire@wanadoo.fr](mailto:contact.aire@wanadoo.fr) – Site : [www.revenudexistence.org](http://www.revenudexistence.org)

## Hommage à Yoland Bresson

*Yoland Bresson, économiste précurseur du revenu d'existence en France, s'est éteint pendant l'été. Nous tenons à lui rendre hommage pour l'infatigable combat qu'il aura mené pour faire avancer l'idée, en France et dans le monde.*

En 1971 Yoland Bresson, associé aux études commerciales sur l'avenir de Concorde, constate un fait surprenant auquel on ne s'attendait pas. Ce sont précisément ceux qui disposent le plus de la maîtrise de leur temps et de son emploi qui simultanément disposent des ressources monétaires les plus élevées. Les revenus s'élèvent d'autant plus et d'autant plus longtemps que ce temps libre permet d'obtenir des promotions, d'accéder à des fonctions qui libèrent mieux du temps social contraint, à la condition évidemment de bien l'exploiter.

Yoland s'est alors attaché à découvrir la loi théorique reliant revenu et temps disponible qu'il publia dans la Revue d'économie appliquée en 1981, reprise dans *L'Après salariat* paru en 1984. De cette loi une conclusion s'imposait : la valeur temps est le revenu minimum, le seuil de pauvreté à partir duquel l'individu est économiquement intégré. Il faut donc lui distribuer au minimum l'équivalent monétaire de la valeur de l'unité de temps.

C'est en 1986 que Philippe van Parijs, de l'Université de Louvain (Belgique), décide de réunir les économistes qui comme lui, mais par des voies différentes, proposent le versement périodique par le biais de l'État d'une allocation inconditionnelle à tout membre d'une collectivité, sans autres considérations que celle de son existence. Il s'agit, outre lui-même pour la Belgique, de Claus Offe pour l'Allemagne, Keith Roberts pour l'Angleterre, Hermione Parker pour l'Irlande et Yoland Bresson pour la France. Et c'est ainsi que, réunis à Louvain, ils décident de fonder le BIEN (Basic Income European Network, devenu depuis, en raison de son assise mondiale, le Basic Income Earth Network). Ils décident en outre de se réunir en congrès tous les 2 ans pour discuter de l'avancement de l'idée.

### *Création de l'AIRE*

Henri Guitton, économiste reconnu et membre de l'Académie des Sciences Morales et Politiques, est très enthousiaste à la lecture de *L'Après salariat*. Il contacte alors Yoland Bresson. Ils décident de concert de créer un groupe de réflexion pour approfondir le sujet. C'est ainsi que, lors d'une réunion à l'ancienne école polytechnique, réunion faisant suite à plusieurs autres, ils créent l'AIRE (Association pour l'Instauration d'un Revenu d'Existence). Le mot 'revenu' est préféré à celui d'allocation, car pour les économistes un revenu

est une dotation reçue en contrepartie d'une participation à la création de richesses, tandis qu'une allocation est une attribution d'assistance. Or, tout échange de temps est un facteur de richesses, comme l'a démontré Yoland.

À sa création, l'Aire est présidée par Henri Guitton puis, à son décès survenu peu après, par Yoland Bresson. Elle s'est donnée pour objectif l'instauration d'un revenu d'existence, l'exploration de l'idée, pour que les citoyens se l'approprient et que les politiques en fassent un projet collectif.

Depuis, l'AIRE n'a cessé de diffuser son projet sous l'autorité et l'audience de ses présidents. Parmi les manifestations publiques les plus notables qu'elle a organisées, tout particulièrement sous l'impulsion de Yoland Bresson, citons le congrès du BIEN à Paris St-Maur en 1992, un colloque au Cedias le 12 juin 1996, un colloque à l'Assemblée nationale le 26 novembre 1998 qui réunit près de 300 personnes, et enfin un nouveau colloque à l'Assemblée nationale en collaboration avec Christine Boutin le 23 juin 2004.

En 2012, lorsque l'initiative citoyenne sur le revenu de base se prépare, il soutient immédiatement les efforts déployés par une nouvelle génération de militants. Il associe l'AIRE au lancement de la plateforme [revenu-debase.info](http://revenu-debase.info) en la cofinçant à hauteur de 50 %, ainsi qu'à la création du *Mouvement Français pour un Revenu de Base* qui rassemble largement tous ceux qui, sous une forme ou une autre, militent pour un revenu d'existence. Avec ouverture d'esprit, il a su faire confiance en la jeunesse du mouvement qui grandit.

Aux manifestations publiques organisées par nous-mêmes ou en co-participation s'ajoutent toutes les interventions auprès d'organisations, d'associations, d'instances, de personnalités publiques, universitaires et politiques auprès desquelles Yoland était le principal intervenant, ou notre caution, quand ce n'était point lui. Rappelons aussi ses nombreuses prises de parole à l'étranger, notamment en Afrique francophone, tout dernièrement en Bulgarie et, si le destin ne l'avait pas frappé, en Pologne devant le parlement et des universitaires.

Son apport en tant qu'économiste ne serait pas complet si, pour conclure, on ne mentionnait pas sa dernière proposition : la création d'un euro-franc (monnaie non convertible en euros pour rester dans le cadre

du traité de Lisbonne), pour le co financement du revenu d'existence, en complément de l'impôt, dans une phase transitoire de lancement. Si cette proposition tout à fait innovante et même révolutionnaire était adoptée dans le contexte économique actuel, l'instauration du revenu d'existence serait facilitée et, simultanément, l'activité économique relancée au bénéfice du plus grand nombre et des comptes publics. C'est un prochain débat en perspective auprès des économistes et des politiques dans la ligne de pensée de Yoland Bresson.

À la suite du décès de Yoland Bresson, nous avons reçu de nos membres et de nos sympathisants un très grand nombre de témoignages de sympathie, d'estime et de reconnaissance adressés à son épouse et à sa famille. Nous ne pouvons les reprendre tous mais il en est un que nous voulons vous communiquer, celui de Philippe van Parijs :

« Yoland était présent lors de l'assemblée fondatrice du BIEN à Louvain la Neuve en 1986. Il était l'organisateur principal du Congrès du BIEN à Paris Saint-Maur en 1992. Et il est resté au cours de ces 30 années un fidèle compagnon de pensée et de combat. Comme d'autres avant et après lui, il sera mort sans avoir vu la réalisation d'une proposition à laquelle il n'a cessé de croire. Si cependant, dans son pays comme ailleurs, elle finira par se réaliser, ce sera à lui et à des personnalités comme la sienne qu'elle le devra.»

*Philippe van Parijs.*

Yoland disparu, pour l'Aire le combat continue. Tous ses membres, en se joignant à la douleur de sa famille, s'engagent à poursuivre le juste combat que Yoland a mené pendant 30 ans pour préparer l'instauration d'un revenu d'existence en France.

*Jacques Berthillier*



*Yoland Bresson lors de la création du BIEN à Louvain-la-Neuve (1986) (à droite de la photo)*

## Pour un circuit lymphatique

*L'auteur nous rappelle notre physiologie avec son double circuit, le circuit sanguin, le circuit lymphatique. Dans la ligne de pensée de Yoland Bresson, il propose d'abonder le RE par la création d'euros francs affectés au circuit lymphatique.*

Je suis venu en mai 2011 vous parler de mon modèle préféré, inspiré de notre physiologie, un modèle qui a 250 millions d'années d'expérience et fonctionne toujours à merveille, c'est la double circulation sanguine et lymphatique. Or notre grand corps social et son économie présentent des problèmes très comparables avec

une circulation du travail, de l'industrie, du commerce et de la banque, qui comme le circuit sanguin apporte aux tissus l'oxygène lié à l'hémoglobine qui permet les transactions énergétiques, et une circulation lymphatique qui assure le bain de chaque cellule. L'équivalent social se contente jusqu'à maintenant des miettes que

lui concède avec peine le circuit du travail, il est temps de le nourrir convenablement, ce circuit lymphatique en manque depuis si longtemps.

Or vous disposez en France d'une monnaie de réserve, le bon vieux franc dont rêvent encore tous les Français et qui n'attend que l'occasion de refaire surface, avec une adhésion unanime. Ce franc, vous allez le distribuer généreusement, par création monétaire, fournissant chaque mois à chacun son revenu de base, assez large pour se substituer à toutes les innombrables prestations actuelles, ceci à travers un institut *ad hoc*, que j'appellerai BIB pour «basic income bank» en vue de sa diffusion planétaire. Chaque habitant dûment inscrit reçoit un carnet ou s'inscrit chaque mois le montant distribué (donné sur la base du revenu national de l'année pénultième), monnaie scripturale utilisable à travers une carte de crédit.

Première variable : la part du revenu national distribuée, j'imagine le 1/4 au début.

Deuxième variable : il convient d'assurer la communication entre les deux courants, à sens unique comme pour la circulation lymphatique, assurer donc la reprise du franc euro, avec un handicap bien sûr, je propose une reprise limitée à la moitié de la somme distribuée par le circuit et à la moitié de sa valeur, ce qui limite à un quart la part effective du circuit euro, dispositions destinées à limiter les sorties et à maintenir un capital social.

Utopique ? Je me refuse à considérer comme utopique un système qui fonctionne depuis 250 millions d'années.

Jean Maurier Genoud

## Réponses à Denis Clerc opposé au Revenu d'Existence ou à l'Allocution Universelle

*Denis Clerc n'est pas favorable au Revenu d'Existence comme il l'explique dans sa réponse argumentée à cette question qui lui fut posée par un journaliste : « Régulièrement – surtout en période de crise – cette idée (le RE) resurgit dans le débat : la société est globalement riche, mais les inégalités sont importantes et le travail manque. Donc il faut répartir autrement les revenus tout en simplifiant une protection sociale devenue usine à gaz, au point qu'une partie des personnes qui pourraient bénéficier d'une aide sociale ne la demandent pas (« non-recours »). L'allocution universelle serait une bien meilleure réponse : simple, automatique, égalitariste, séduisante, elle aurait tous les mérites ». Qu'en pensez-vous ?*

*Nous présentons ci-dessous ses arguments suivis de la réponse de l'AIRE.*

### 1. Un argument technique

Le fait de vivre en famille (ou en communauté) permet de réduire le coût de la vie : par exemple, quand on est 4 (2 parents, 2 enfants), pas besoin de 4 lave-linges, de 4 fers à repasser, de 4 compteurs électriques, de 4 voitures, de 4 télévisions, d'un logement 4 fois plus grand, etc. Le plus souvent, un seul exemplaire de ces objets suffit. Et acheter 12 yaourts, 6 litres de lait, ... permet d'économiser aussi sur les achats alimentaires. Bref, pour utiliser le langage des économistes, vivre à plusieurs sous le même toit est source d'« économies d'échelle ». Si bien que, lorsqu'on cherche à mesurer la pauvreté monétaire, on calcule le niveau de vie de chaque membre du même ménage en divisant non pas par le nombre de personnes, mais par le nombre d'unités de consommation, ce terme désignant le surplus de dépenses nécessaire pour que, dans un ménage qui s'agrandit d'une personne, le niveau de vie existant

reste inchangé. On s'appuie pour cela sur des enquêtes de budget des familles très détaillées. Le résultat est le suivant : si la première personne compte pour 1, les personnes suivantes de 14 ans ou plus comptent chacune pour 0,5 et les enfants de 13 ans ou moins pour 0,3. Dans le cas du ménage de 4 personnes indiqué ci-dessus, en supposant que les deux enfants aient moins de 14 ans, on compte donc  $1+0,5+0,3+0,3$  unités de consommation, soit 2,1. Si bien que le niveau de vie du ménage est égal à son revenu disponible (aides sociales et allocations familiales incluses, mais après paiement de l'impôt sur le revenu et de la taxe d'habitation) divisé par 2,1. Par exemple, si le revenu disponible de notre ménage est de 2 400 euros mensuels, son niveau de vie ne sera pas 600 € ( $2\,400/4$ ), mais 1143 € ( $2\,400/2,1$ ). Calculer en retenant le nombre de personnes aboutirait à estimer que notre ménage vit nettement en-dessous du seuil de pauvreté monétaire (977 €), alors qu'en réalité, son niveau de vie

l'amène assez nettement au-dessus (il se retrouve environ aux alentours de 23 % dans l'ordre de classement de la population française par niveau de vie, seuls les 15 premiers % de la population disposant d'un niveau de vie inférieur au seuil de pauvreté). Notre ménage n'est pas pauvre, mais il est modeste et fait partie des classes populaires.

On met en place une allocation universelle, donc égale pour tous. Premier problème : faut-il compter les enfants ? Certaines propositions les excluent, d'autres les intègrent. Deuxième problème : faut-il raisonner en personnes ou en niveau de vie ? Dans le premier cas, le ménage percevra 2,1 fois l'allocation de base, dans le second 4 fois. Ce n'est pas la même chose. Si l'on choisit le second cas, cela avantagera les familles et notamment les familles nombreuses. Si l'on choisit le premier cas (niveau de vie), va falloir une déclaration (nombre et âge des personnes) pour déterminer le montant de l'allocation. Finie la simplicité biblique de l'allocation universelle (j'écrirai désormais AU pour simplifier), finie l'absence de bureaucratie. Faudra vérifier s'il y a vie commune (c'est l'un des problèmes du RSA, et la source de la majorité des fraudes) ou non, etc.

Tout notre système social est familialisé : on prend en compte, pour les prestations sociales comme pour l'impôt, le ménage, pas l'individu. Si on passe à l'AU, il va falloir individualiser tout cela et calculer l'impôt (donc l'AU) par adulte, seul un des deux adultes du ménage déclarant les enfants à charge. Passer d'un système «familialisé» à un système individualisé, cela n'a l'air de rien, mais c'est quasiment Sisyphe ...

### *La réponse de l'AIRe*

Nous considérons l'individu en tant qu'être humain quel que soit son statut familial. Nous abandonnons la référence à la famille pour traiter chacun comme un citoyen autonome et responsable. Les familles recomposées comme les aléas économiques demandent l'individualisation. Si des personnes vivent à plusieurs pour bénéficier d'un bonus ce sera un choix intelligent, d'autant que la solitude est souvent préjudiciable à la santé et au bien être. Pour les enfants le revenu d'existence vient se substituer aux allocations familiales pour un montant sensiblement équivalent, par exemple égal à la moitié de celui des adultes, l'autre moitié pouvant éventuellement être capitalisée pour constituer un capital versé à la majorité. Cette règle est à la fois équitable et simple car l'allocation ainsi versée est indépendante des ressources de la famille, puisque le quotient familial avantageant les familles aisées serait supprimé. De même, avec la suppression du quotient conjugal l'impôt est individualisé et, comme le revenu d'existence est non imposable, toutes les objections relatives à la complexité fiscale avancée tombent d'elles mêmes.

## *2. Un argument financier*

On va supposer que le système est individualisé, et que les familles en colère ne sont pas descendues en masse dans la rue en dénonçant la menace de destruction de cette brique de base de la société. On va donc supposer aussi que l'AU sera versée à 45 millions d'unités de consommation, non à 65 millions de personnes. Maintenant, il faut en fixer le montant. Suffisant pour que, même en ne travaillant pas, on puisse en vivre, mais pas excessif, de crainte de décourager ceux qui aimeraient travailler. La borne basse est donc de 500 € par mois (montant du RSA socle moyen, y compris le RSA socle majoré). Soit 6 000 € par an. Pour 45 millions d'unités de consommation. Facture : 270 milliards, alors que les actuels minima sociaux (RSA, AAH, ASS, ASPA – ex minimum vieillesse) coûtent environ 30 milliards. Soit un surplus de dépenses de 240 milliards (330 milliards si l'on verse l'AU par personne). Et si l'on choisit une borne haute généreuse (1 000 € par mois, j'ai lu ça dans un des échanges), le montant double et la somme à trouver passe de 240 à 510 milliards. Pas de problème : nous sommes un pays riche, et nous reprendrons par l'impôt progressif sur le revenu les sommes versées au titre de l'AU aux ménages qui n'en ont pas besoin.

Sauf que l'impôt sur le revenu rapporte actuellement 60 milliards. Supposons, que la chasse à la fraude fiscale permette d'en récupérer autant (j'en doute fort). Total ainsi rectifié de 120 milliards. Donc il faudra récupérer par l'impôt en plus de cette somme 120 à 290 milliards. Donc multiplier l'impôt non pas par 2 (grâce à la chasse à la fraude fiscale), mais par 4 à 8,5. Là, ce ne sont plus les familles qui sont dans la rue, mais tous les contribuables imposés, soit moitié de la population française. Quand je pense que la popularité de notre actuel Président est passée de 40 à 18 % de la population en raison d'une hausse de l'impôt moyen sur le revenu de... 10 %, je n'ose imaginer quel homme politique (de l'espèce homo, pas de l'espèce vir), qu'il soit Président, ministre, député, sénateur, maire ou conseiller municipal acceptera de prendre cette décision.

### *La réponse de l'AIRe*

Nous proposons un revenu d'existence de l'ordre de 450 euros par adultes et de 225 pour les mineurs, soit un montant global de 313 Mds, duquel il faut déduire les prestations auxquelles le revenu d'existence se substitue, soit la plupart des aides à la personne (hormis pour handicap physique), de l'ordre de 50 Mds (estimation prudente).

D'où un solde à financer de 263 Mds.



Sur la base d'une assiette fiscale sensiblement supérieure à 1.000 Mds, le financement peut en être assuré avec une imposition moyenne de 25 %. Si pour rester simple on l'applique à chaque contribuable on obtient à titre d'exemple les résultats suivants.

Revenu brut	Revenu net d'impôt	RE	Revenu total
0	0	450	450
1.000	750	450	1.200
10.000	7.500	450	7950

Après simulation la hausse des impôts pour les perdants conduit globalement sur cette base à 60 Mds, soit une somme sensiblement égale à la fraude fiscale. Effectivement, ce supplément d'impôt, principalement supporté par les classes les plus aisées, n'est pas négligeable mais il n'est pas sans contre partie : la rationalisation de notre système redistributif affreusement complexe et souvent injuste avec les surcoûts de gestion qu'il génère, la reconnaissance du travail domestique et du bénévolat, l'éradication de l'extrême pauvreté, l'intégration de chacun à la communauté de son appartenance en tant que cellule du corps social, l'assurance qui lui est donnée de disposer en toutes circonstances et quels que soient les aléas de la vie d'un minimum de revenu. Ne point le faire c'est gaspiller et détruire du capital humain.

### 3. Un argument social

Pas grave : il suffit de réduire les dépenses sociales, puisque, désormais, ces 500 à 1 000 € par unité de consommation compenseront largement les pertes de revenus sociaux. On supprime donc les prestations familiales (générales ou sous condition de ressources, y compris les allocations logement : 90 milliards), les minima sociaux (c'est déjà fait dans l'argument précédent ; il ne faut donc pas les compter une 2e fois), les indemnités journalières d'assurance maladie, maternité, accidents du travail (25 milliards), les pensions de reversion (25 milliards), les suppléments familiaux de retraite (10 milliards), ... Total (à la louche) : environ 150 milliards. Le bouclage paraît à peu près possible, si l'on ajoute à ces 150 milliards d'économies sur les revenus sociaux les 120 milliards de chasse à la fraude et l'accroissement du prélèvement fiscal pesant sur les couches moyennes et favorisées qui n'ont pas besoin d'un surplus de revenu de type AU (de l'ordre de 30 milliards au plus, sinon, c'est la révolte fiscale). Gros ouf du côté des partisans de l'AU : c'est financièrement possible, à condition de retenir plutôt le bas de la fourchette que le haut..

Sauf que, dans le bas de la pyramide sociale, ça va hurler. La suppression de l'allocation logement va générer des drames. Car ce revenu social n'est pas inclus dans la « base ressource du RSA », sauf un forfait de 60 €. Ce qui revient à dire que, actuellement le RSA versé est accru du montant de l'allocation loge-

ment (moins 60 €). Si cette allocation est supprimée, le revenu effectif sera réduit d'autant. Donc que les allocataires n'ayant que l'AU pour vivre verront leur niveau de vie diminuer. Idem pour les prestations d'accueil du jeune enfant : le peu de familles pauvres qui mettaient leurs enfants en crèche ne le pourront plus.

Et sauf que, dans le haut de la pyramide, on sablera le champagne. Car, pour que l'impôt sur le revenu vienne confisquer le surplus de revenu issu de l'AU, il faudrait que la dernière tranche d'impôt sur le revenu soit de 100 %. Et que cela concerne tous les contribuables moyens et aisés. Donc une dernière tranche d'impôt à 100 % dès lors que le niveau de vie dépasse 2 000 euros par unité de consommation (les 40 % les plus aisés de la population se recrutent à partir de ce niveau). Évidemment impossible. Au mieux, on ira jusqu'à 60 % de taux marginal (au-delà, la Belgique francophone va doubler de population). Donc il restera un peu d'AU – entre 6 000 et 1 000 euros par an, à la louche) pour les 40 % les mieux lotis de la population. A moins que l'on ajoute à l'impôt progressif une majoration fixe égale au montant de l'AU versée. Alors, finie la simplicité, la suppression de la bureaucratie, etc. A défaut, non seulement il y aura des pauvres plus pauvres (suppression des aides sociales, des allocations logement et jeunes enfants), et des riches plus riches. Sans compter qu'il paraît particulièrement absurde (et coûteux) de verser une prestation à tous, puis de la reprendre à certains.

Enfin, toujours sur le terrain social, aucun pays de l'Union européenne n'a osé rendre sa protection sociale accessible aux migrants dès le premier jour de présence sur le territoire national. Il faut 5 ans de présence en France pour pouvoir prétendre au RSA. Or, l'expérience montre que les populations étrangères immigrées sont fortement sur-représentées dans les populations pauvres. D'où le dilemme : soit on lève ces barrières d'accès, et il faut alors s'attendre à une forte progression des candidats à l'immigration. Soit on ne les lève pas, et la suppression des revenus sociaux envisagée plus haut doit faire une exception pour les immigrés. Pourquoi pas (cela existe pour les demandeurs d'asile qui ont droit à une « allocation temporaire d'attente » justifiée par le fait qu'ils ont l'interdiction de travailler (ce qui, dans les centres d'accueil de

demandeurs d'asile, est une des sources essentielles des bagarres ethniques, entre personnes qui s'ennuient).

### *La réponse de l'AIRE*

Nous maintenons l'allocation logement, les régimes de retraite, les pensions de reversion, l'indemnisation du chômage. Donc, les acquis sociaux sont préservés et nullement remis en cause, comme certains effectivement le proposent avec en contre partie une allocation nettement plus élevée, mais ce n'est point notre proposition. Comme nous l'avons vu chacun touche le revenu d'existence et chacun participe à son financement. Cela renforce le sentiment d'appartenance à sa communauté. Il n'est donc pas absurde de verser à tous une allocation inconditionnelle de même montant, puis d'en assurer le financement en fonction des revenus. Quant aux migrants rien n'interdit de leur réserver un statut particulier et pourquoi ne pas leur appliquer la règle en vigueur pour le RSA, une présence de 5 ans sur le territoire national.

### *4. Un argument sociologique*

Penser que l'on résoudra la question sociale, et notamment l'insuffisance d'emplois, par le versement d'une AU, c'est un peu comme taper à côté du pieu sous prétexte que l'on louche : on dévalorise le travail (pourquoi se fatiguer ?) et on cultive l'assistance. Or mon expérience (tant à l'Observatoire national de la pauvreté qu'en tant que Président du groupe d'appui des structures d'insertion par l'activité économique) m'incite à penser que le travail, c'est un facteur essentiel de socialisation dans notre société, et que son absence a pour principale conséquence des formes plus ou moins dramatiques de désocialisation, même lorsque des revenus (familiaux ou sociaux) permettent de vivre correctement. Il ne faut pas généraliser, mais ce constat, partagé par la plupart des travailleurs sociaux s'occupant d'accueil de personnes en difficulté (dans les centres communaux d'action sociale, dans les organismes caritatifs, dans les structures d'hébergement d'urgence ou dans le logement social), ne peut être ignoré. Pour la grande majorité de ces personnes, c'est l'accès à l'emploi qui est la clé de leur équilibre personnel, et pas seulement parce que cet accès leur procure un revenu : l'estime de soi, la construction de liens sociaux, le comportement social – notamment la prise de conscience que droits et devoirs vont de pair, ce qui est la base de la citoyenneté –, l'accès à la conscience politique, tout cela passe largement par l'emploi, et l'octroi d'un revenu n'y suffit pas. Rappelons-nous que, parmi les inactifs d'âge actif (18-55 ans), le taux d'abstention lors des dernières européennes a flirté avec les 70 %. Pensons à la chanson de Félix Leclerc : « La seule façon de tuer un homme, c'est de le forcer à ne rien faire. »

### *La réponse de l'AIRE*

Pensez qu'avec une allocation de 450 euros les gens s'abstiendront de travailler n'est pas réaliste. C'est dire que la totalité des bénéficiaires du RSA ne recherchent pas d'emploi. Dès lors on pourrait supprimer Pole emploi. Comme le montre quelques expériences, en particulier celle de la Namibie, assurer un minimum de revenu, dès lors qu'il n'est pas excessif, est une forte incitation à entreprendre, à prendre des risques et à s'engager plus activement dans la vie active. Ce n'est point non plus développer l'assistantat puisque tout le monde le touche de façon inconditionnelle. Quand il y a 5 millions de chômeurs (si l'on tient compte de tous ceux qui ont renoncé à s'inscrire au chômage), les droits sociaux ne peuvent être uniquement liés à l'emploi. De même si, effectivement, le travail est un puissant facteur d'intégration, l'intégration sociale n'est pas non plus liée au seul travail contraint. Ce serait oublier la part grandissante du bénévolat et le rôle de plus en plus actif des retraités dans la vie sociale. Si l'oisiveté est effectivement nocive, toute activité est enrichissante, rémunérée ou pas, et l'est d'autant plus qu'elle est librement choisie, surtout si elle s'accompagne d'une meilleure formation dans l'utilisation intelligente de son temps et d'un accompagnement dans les périodes difficiles. Or, la complexité de notre système de protection sociale conduit ses gestionnaires à passer plus de temps dans la rédaction des formulaires et les démarches qu'à travailler activement sur des projets positifs. Ils voient de plus en plus leur rôle d'accompagnement disparaître sous la charge administrative. C'est une source de frustration pour eux et un manque important pour ceux dont ils ont la charge. Évidemment, le Revenu d'existence ne prétend pas répondre à tous nos maux ni à se substituer à toutes les actions à engager pour relancer l'emploi et pour mieux répartir le travail. Mais, pour autant, il ne s'oppose point à la réduction de la durée du travail. Instaurer le revenu de base et agir sur l'emploi sont deux actions complémentaires que l'on peut parfaitement mener de pair.

### *Une conclusion (provisoire sans doute)*

Ma conviction est que l'AU est une mauvaise réponse à un vrai problème : l'insuffisance d'emplois. Ce n'est pas par hasard que cette réponse refait surface quand la société se dégingue et que le chômage progresse. Cette réponse nous écarte de la solution « réduction du temps de travail », « formation », activités civiques, etc. qui me paraissent bien plus porteuses d'avenir. Cessons de rêver, et abandonnons cette proposition qui semble en phase avec la nécessaire solidarité, mais qui se heurte, à mes yeux, à deux problèmes nodaux. D'une part, sa mise en application risque de poser des problèmes insurmontables et de réduire un peu plus l'exigence de

solidarité ; et elle nous détourne de la question centrale de la place occupée par chacun dans la société.

### *La réponse de l'AIRe*

Notre conviction est que de telles critiques venant d'une personne aussi connue que Denis Clerc doit nous inciter à mieux argumenter notre projet. Contrairement à la pensée ici exprimée le Revenu d'Existence est d'application simple par son incondi-

nalité qui permet une totale informatisation. Par son mode de répartition et de financement, il renforce le sentiment d'appartenance et de solidarité entre les citoyens d'une même communauté. Et puis, il n'est nullement incompatible avec toutes les actions en faveur du travail et de sa valorisation, d'autant que la sécurité qu'il apporte stimule l'esprit d'entreprise et la créativité.

Jacques Berthillier

## Co-construire le mouvement convivialiste

*Notre humanité se mutile et entretient un rapport guerrier à la nature et aux êtres vivants parce qu'elle s'ordonne autour d'une aspiration démesurée au désir de consommation, au lieu d'un retour à l'être dans sa quête de bonheur, d'amour et de sérénité. Heureusement, quelques mouvements militent pour cette mutation mais ils agissent encore comme un puzzle éclaté, au lieu d'opérer comme une vaste mutuelle d'initiative et de progrès au service du mieux être et de la joie de vivre. Pour y parvenir l'auteur propose de construire de vastes réseaux liés entre eux par des règles d'échange et de partage pour mettre en commun, à partir d'expériences individuelles ou collectives, des changements de posture de vie dans le rapport à la richesse, à la monnaie, au pouvoir, au savoir, dans la logique de ce que disait Gandhi :*

*« Soyez vous même le changement que vous proposez ».*

Le choix d'une transition vers des sociétés du «buen vivir» et la construction d'un mouvement «convivialiste» rencontre un écho important dans nombre de mouvements écologistes, sociaux et citoyens. Il constitue une référence théorique qui permet, comme l'affirme le projet des «Dialogues en Humanité» de considérer la question humaine, et sa difficulté, comme la première question politique. C'est bien en effet la difficulté du «vivre ensemble» la condition humaine, donc du con-vivere qui conduit aux formes multiples de maltraitance par lesquelles l'humanité se mutile elle-même, et entretient un rapport guerrier à la nature et aux autres êtres vivants.

Pour une réponse systémique aux différentes formes de maltraitance qu'expriment la captation de richesse (par le capitalisme financier), de pouvoir (par les oligarchies et les despotismes) et de sens (par les fondamentalismes), il est donc nécessaire de construire ce que les États généraux de l'Économie sociale et solidaire en France ont appelé la dynamique du REV afin d'associer des formes de résistance créatrice, d'expérimentations anticipatrices et de vision transformatrice qui cherchent à respecter trois exigences :

**Une exigence de cohérence** pour traiter les grands défis de l'Humanité conjointement : il y a paradoxalement une opportunité dans la coïncidence de ce que l'on appelle paresseusement les «crises» et qui relèvent en réalité d'un côté **d'une grande transformation** plus importante encore que celle qu'analyse Karl Polanyi dans son livre célèbre, et l'autre côté **d'une grande extorsion** caractérisée par le transert massif au cours

des années, marquées par la mise en œuvre des politiques favorables au capitalisme financier, des revenus du travail vers les revenus du capital. Par exemple le dérèglement climatique appelle une décélération de la course folle à la vitesse, à la production et à la consommation et il peut y avoir un bon usage de la crise financière dont le moteur à explosion est cette fois sérieusement enrayé ; de même il n'y a de « relance » possible que si elle est cohérente avec un développement écologique et humain soutenable, sauf à creuser notre tombeau écologique et social pour mieux tenter de sauver le système financier.

**Une exigence de retour à la mesure** car c'est la démesure comme le souligne le manifeste convivialiste qui est à l'origine aussi bien de l'insoutenabilité écologique de nos modèles économiques (effets destructeurs d'un productivisme forcené), du décalage abyssal au cœur de la crise financière entre économie spéculative et économie réelle, et du creusement dramatique des inégalités sociales tant à l'échelle planétaire qu'au sein de chacune des sociétés (cf la dernière statistique révélée par Oxfam : la fortune personnelle de 67 personnes est égale au revenu cumulé de la moitié du «peuple de la terre» soit 3,5 milliards d'êtres humains. (à noter la progression explosive de ces inégalités : en 2013, 85 personnes avaient l'équivalent du revenu de la moitié des terriens. En 1998 le rapport mondial sur le développement humain avait déjà tiré la sonnette d'alarme en constatant ce qui était déjà obscène que 225 personnes disposaient à l'époque de l'équivalent du revenu de deux milliards et demi d'êtres humains).



Ajoutons que c'est aussi la démesure mais cette fois dans le rapport au pouvoir qui a conduit il y a vingt cinq ans à l'implosion de l'empire soviétique. Ce dernier point est à rappeler afin d'éviter de s'engager dans un mouvement pendulaire de type années trente où l'on réagit aux excès du «fondamentalisme marchand» par les abus des formes dirigistes autoritaires voire totalitaires.

**Une exigence de justice** enfin car on ne peut garantir à tout être humain de ne pas basculer dans la pauvreté voire la misère à l'occasion de ces grands dérèglements que si l'on cesse de vouloir garantir tous les avoirs d'une économie casino qui conduiraient alors tous les états, y compris les plus riches à la faillite (les produits dérivés par exemple sont évalués à près de 700 000 milliards de dollars selon la banque des règlements internationaux). La crainte de Paul Krugman prix Nobel d'économie évoquant le risque d'une crise de type sud américain pour les États Unis est loin d'être exclue.

Ces trois exigences peuvent être ordonnées dans la perspective positive du convivialisme, de la politique de l'amitié et du « buen vivir » car ce sont des politiques et des économies du mieux être qu'il faut bâtir face aux coûts et aux « coups » gigantesques du mal être et de la maltraitance. C'est ainsi que les seules dépenses annuelles en armement et stupéfiants représentent plus de dix fois les sommes requises par les objectifs du millénaire des Nations Unies, tandis que les dépenses de publicité les représentent plus de cinq fois alors qu'elles sont pour l'essentiel un détournement d'un désir dans l'ordre de l'être (aspiration au bonheur, à l'amour, à la sérénité etc.), dans l'ordre du désir de consommation et de possession (cf la phrase fameuse de Gandhi : *il y a suffisamment de ressources sur cette planète pour répondre aux besoins de tous mais pas assez s'il s'agit de satisfaire le désir de possession de chacun*).

Une telle perspective est sous-tendue par une perspective radicale de démocratie et de paix, deux aspirations majeures qui risquent d'être mises à rude épreuve par l'enchaînement classique de type années trente : crise financière - crise économique - crise sociale - peur voire panique en particulier des classes moyennes basculant dans la régression émotionnelle et sensible aux arguments simplificateurs - logiques guerrières qu'elles soient civiles ou internationales (par exemple : un pays nucléaire sombrant dans le chaos constitue une menace majeure pour la paix).

Dans cette perspective il faut envisager :

- des propositions d'alliances civiques larges notamment avec la partie des institutions internationales, des entreprises, des familles spirituelles etc prêtes à jouer le jeu de ces avancées ;

- le mouvement convivialiste plus exigeant à construire autour de l'appel de Gandhi : « Soyez vous-mêmes le changement que vous proposez », ce qui renvoie à toutes les formes d'expérimentation du lien entre les « trois intelligences » (du corps, du cœur et de l'esprit).

Dans ce mouvement expérimentant lui-même ses propres propositions, il est important de réfléchir sur la question des formes économiques autour du mieux être changeant le rapport à la richesse et à l'argent (par exemple avec de nouveaux indicateurs de richesse et l'usage en interne de monnaies et de formes d'échange solidaires) et des initiatives politiques changeant le rapport au pouvoir (cf le pouvoir citoyen entendu comme pouvoir d'agir coopératif différent des formes de la politique compétitive en lutte pour le POUVOIR comme conquête). Il faut en ce sens utiliser toute la boîte à outils riche de la «haute qualité démocratique». Il y a en effet à construire des alternatives à l'obsession compétitive pas seulement dans l'ordre économique (économie sociale et solidaire) mais aussi dans l'ordre politique, éducatif et spirituel. On ne réglera pas une économie fascinée par les logiques guerrières par des systèmes politiques fascinés par des formes de compétitions guerrières ou des églises qui considèrent que seul le sens qui les anime est acceptable. Car les vaincus de ces guerres, qu'elles prennent des formes économique, politique ou religieuse, deviennent des vaincus de la vie, «ces hommes en trop» dont Hannah Arendt montrait dans son texte fameux sur la banalité du mal qu'ils sont l'indice majeur de tout phénomène totalitaire.

### Un mouvement déjà là...

Un tel mouvement ne part pas du néant : il est déjà présent sous des formes multiples à travers les initiatives d'une très grande richesse émanant de ces nouvelles forces de vie que les enquêtes sociologiques évoquent sous le terme d'émergence des « créatifs culturels » [1]. Il suffit de lire les publications de plus en plus relayées par des médias importants comme *Reporters d'espoir* [2] pour se rendre compte de l'importance et de la vitalité des projets alternatifs au modèle dominant qui sont nés ces dernières années. Le livre de Bénédicte Manier, «un million de révolutions tranquilles» (éditions LLL) en apporte un témoignage saisissant...

### Mais encore à construire...

Mais ce foisonnement est aujourd'hui marqué par une double limite :

- 1.- il s'agit encore d'un vaste puzzle éclaté et chacun est tellement pris par ses propres projets qu'il n'a que très peu connaissance du mouvement d'ensemble : le résultat c'est que ces créatifs culturels ou ces « coopérateurs ludiques » comme j'aime à les appeler pour montrer qu'ils rompent aussi bien avec la logique guerrière

et puritaine du capitalisme autoritaire qu'avec le « militantisme sacrificiel » des vieilles postures alternatives se croient extrêmement minoritaires et marginaux alors qu'ils sont déjà une des principales forces montantes de l'avenir. Là où les enquêtes les situent entre 12 et 25 %, ils se vivent comme s'ils étaient 2 à 3 %. Il nous faut donc passer du puzzle éclaté à la figure de la mosaïque car il ne s'agit évidemment pas d'aller construire un mouvement uniforme hiérarchique et centralisé ! Ici le bon usage des nouvelles technologies de communication, en particulier du web collaboratif est un outil précieux.

2.- Un tel mouvement, qui peut prendre la forme d'une vaste mutuelle d'initiatives et de projets liés entre eux par des valeurs et des règles d'échange et de partage (une charte commune) et par l'utilisation d'outils communs permettant la mutualisation croissante de ces projets permettrait à la fois de lever le nez du guidon, de « coopérer pour ralentir » comme nous le disions lors du dernier « Dialogues en Humanité » car la somme des projets, événements, actions, sites, publications etc rassemblés au cœur de cette mutuelle offrirait à ses sociétaires beaucoup plus que ce que chacun des collectifs restreints lui propose aujourd'hui avec un investissement en temps, énergie, monnaie etc. moindre du fait des ressources mutualisées.

La brique de base d'un tel mouvement qui place l'enjeu de la joie de vivre au cœur des alternatives politiques et sociétales à promouvoir c'est l'échange d'expériences et de pratiques de mieux être, ce que nous appelons aux Dialogues la posture « Nanoub » (contraction ludique de « nous allons nous faire du bien ! »). Joie de vivre et solidarité sont en effet les deux ressources majeures face aux phénomènes de peur et de « sauve qui peut » individualistes qui risquent de se développer dans les temps bouleversés que nous allons connaître. Il faut toujours avoir à l'esprit que la force de mouvements intégristes, autoritaires, voire totalitaires dans ce genre de période vient de l'instrumentation de ce que Wilhem Reich nommait « la peste émotionnelle » par des organisations proposant de retrouver une place, un sens, des moyens d'existence voire, en prime, une arme, à des individus ou des groupes totalement déboussolés par la crise. Loin que la joie de vivre, le plaisir, l'art de vivre « à la bonne heure » soit un luxe qui nous éloigne de l'urgence sociale c'est au contraire la ressource qui nous permet d'y répondre en sortant des logiques de peur, d'impuissance, de désespoir que secrètent l'isolement et la panique. On a encore plus besoin de partager des méthodes permettant de mieux vivre le rapport au corps, au cœur, à l'esprit lorsque l'on participe à une lutte contre des expulsions de logement ou à l'organisation de soupes populaires que lorsque l'on est dans des situations beaucoup moins dramatiques. Il faut arrêter de croire que le fait d'être dans la misère ou l'ex-

clusion annule le désir ou la conscience. C'est même le contraire qui se passe.

L'énergie tirée de cette joie solidaire, de ce plaisir partagé a pour effet d'éviter de développer les classiques phénomènes compensatoires qui sont liés au mal être, à commencer par l'exacerbation de l'égoïsme ou le pouvoir de domination qui sont des grands classiques au sein des mouvements alternatifs dans l'histoire et finissent par produire ces logiques despotiques ou totalitaires dont le stalinisme fut la figure monstrueuse. Une lucidité sur la captation de richesse qui est souvent le cas des mouvements critiques du capitalisme s'accompagne rarement de la même lucidité sur la captation de pouvoir (problème clef des mouvements de type communistes, socialistes étatiques ou des tenants d'un écologisme autoritaire) ou sur la captation de sens (posture des mouvements intégristes religieux par exemple).

Cette énergie créatrice libérée et non dévoyée dans de nouvelles impasses peut alors être pleinement disponible pour s'attaquer aux zones de hautes pathologies collectives où sévissent les grands malades addicts de l'argent, du pouvoir, de la gloire etc. bref ces toxicomanes et ces dealers qu'il est légitime de soigner mais qu'il est irresponsable de placer à la tête d'états, d'entreprises, d'institutions internationales ou d'églises. Face aux logiques de prédation et captation de richesse, de montée des postures autoritaires, de guerre du sens, nous avons besoin d'inventer de nouvelles formes d'action civiques à l'instar de ce que Saul Alinsky appelait dans son livre « Rules for Radicals » « le jiu tsi tsu de masse » c'est à dire l'art d'une conflictualité non violente, imaginative...et drôle ! (1).

### *logique de réseaux : l'exemple des États généraux du pouvoir citoyen*

À quoi ressemblerait un tel processus de co-construction d'un mouvement convivialiste qui partirait d'initiatives déjà existantes ? À la différence des approches avant-gardistes d'avant hier ou même des logiques fédératrices d'hier, il s'agit de rechercher des formes de mutualisation douces respectueuses de la singularité des différents projets tout en dépassant la fragmentation actuelle qui les rend inapte à peser sur des enjeux macro sociaux.

C'est bien sûr par la pratique de la logique de réseaux que l'on peut envisager un tel processus en utilisant les aspects positifs de la « révolution numérique » Par exemple il faut pouvoir tirer en France le meilleur de l'existence des cinq grands réseaux qui sont à l'origine du projet des États généraux du pouvoir citoyen : le Pacte civique, le collectif Roosevelt, les Dialogues en Humanité, le collectif pour une transition citoyenne et le Labo de l'Ess. La difficulté actuelle est que ce

que l'on gagne en nombre de réseaux concernés (140 associations recensées lors de la journée du 12 octobre des EGPC à la Bourse du travail) se paie d'une perte d'énergie quand on monte vers les formes les plus larges. C'est déjà le cas au sein des différents collectifs. Le pacte civique par exemple est loin de mutualiser toute l'énergie potentielle de ses associations fondatrices tout comme le collectif pour une transition citoyenne. Cependant le second a commencé d'innover sur deux points importants qui méritent d'être mutualisés:

a) la logique de réseaux se double d'une logique de mouvement à co-construire par exemple à travers l'organisation d'un événement commun, le festival de la transition, qui permet d'articuler les principes d'unité et de diversité.

b) la dimension festive et ludique y est importante, rompant avec les postures du « militantisme sacrificiel », la pratique du *buen vivir* intérieure étant une composante nouvelle de ces mouvements tout comme *l'axe Tpts* initié lors du forum social mondial de Porto Alegre (transformation personnelle et transformation sociale doivent être complémentaires). Sur ce dernier point il est important de noter que ces mouvements ont choisi d'être accompagnés par des personnes ou des équipes (rôle d'Ivan Maltcheff par ex) qui les aident à progresser dans leur propre logique transformatrice et coopérative. Cette dimension ludique est fortement portée par l'un des mouvements les plus novateurs de ces dernières années, *Alternatiba*...

De leur côté les *Dialogues en Humanité* ont opéré une double transformation sur le fond et sur la forme...

Un exemple de ce qui pourrait être fait est la co-préparation de ce que serait une université d'été du *Buen Vivir* où l'on commencerait par permettre aux participants de se re connecter à l'énergie créatrice de leur joie intérieure pour faire sentir les quatre dimensions tout à la fois personnelles et sociétales de la joie.

Un rapport non prédateur à la nature, non guerrier à soi même et à autrui et un rapport au temps caractérisé par la qualité de présence, l'art de vivre à la bonne heure.

À cette occasion on demanderait aux différents mouvements qui se sont organisés ces dernières années autour du bonheur (ex *happyLab.*), de la joie (ex *Printemps de l'éducation*), du *buen vivir* (ex *Alternatiba*) d'animer ce temps en faisant découvrir les outils qu'ils mettent en œuvre.

L'idée est de ne pas raisonner en termes de transition linéaire vers le *buen vivir* et le *convivialisme* mais d'organiser un mouvement en spirale où l'on part de l'expérience tant personnelle que collective de la joie de vivre pour la renforcer et pour créer ensuite les conditions d'une stratégie virale en direction des indécis l'approche des zones de hautes addiction des « guerriers puritains » supposant un haut degré de renforcement du système immunitaire des « coopérateurs ludiques ».

On partirait ainsi d'abord des changements de posture de vie pour avancer ensuite vers les transformations dans le rapport à la richesse et à la monnaie, au pouvoir, au savoir, au sens voire à l'amour. (module ABS). Toute la boîte à outil et toute la diversité des différentes approches serait alors disponible à travers des parcours possibles qui convergeraient ensuite vers des temps de partage des voyages ainsi vécus. Il pourrait y avoir des parcours de type printemps des richesses (monnaies, indicateurs, Ess économie symbiotique, circulaire, fonctionnelle etc. Finances solidaires...), un parcours sur les nouvelles formes politiques, éducatives, spirituelles, amoureuses etc. Et des parcours pluriels croisant ces différentes approches.

Les Dialogues en Humanité pourraient commencer à expérimenter cette perspective. Imaginer à la fois des ateliers du sensible, des temps d'approfondissement, des temps d'échange où l'on pratique à la fois la coopération mais aussi la construction de désaccords.

Patrick Viveret

CF mon dernier livre « Vivre à la bonne heure » aux Presses d'Ile de France -Patrick Viveret

[1] Voir en particulier deux livres aux éditions Yves Michel : « l'émergence des créatifs culturels » et « les créatifs culturels en France »

[2] Reporters d'espoir s'est associé par exemple récemment et avec un succès grandissant avec Libération, et Courrier International pour construire des numéros plaçant des reportages et des enquêtes sur ces mouvements au cœur de la lecture de l'actualité.

## Prochaines réunions de l'AIRE en 2014

Lycée Louis le Grand 123 rue St Jacques, à 17 heures — salle M172

mercredi 8 octobre,

mercredi 12 novembre

et mercredi 10 décembre